

# Substances illicites ou détournées : les tendances récentes (2013-2014)

**Agnès Cadet-Taïrou,**  
**Michel Gandilhon,**  
**Magali Martinez,**  
**Thomas Néfau**

Ce numéro de *Tendances* rassemble les principaux résultats du quatorzième exercice d'observation du dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) et de ses sept sites (voir encadré page 5). Deux grandes parties structurent ce numéro : la première est consacrée aux éléments marquants de l'année 2013 et des premiers mois de 2014, avec notamment la précarisation croissante d'une part des usagers, le « retour » du comprimé d'ecstasy en parallèle à une présence de plus en plus visible de la MDMA, une remontée de la pureté de l'héroïne circulant en France et le signalement de deux nouvelles pratiques d'offre de substances. La seconde partie décrit des phénomènes importants, identifiés depuis plusieurs années, mais qui continuent à se développer, notamment l'essor des cultures commerciales d'herbe de cannabis, la diffusion de l'usage de kétamine et le recours croissant au sulfate de morphine. L'enracinement des nouvelles drogues de synthèse est également largement commenté, en s'appuyant, outre les observations de TREND et de SINTES, sur le travail ethnographique mené par le projet I-TREND (Internet Tools for Research in Europe on New Drugs). Enfin, un point particulier sera consacré à la cocaïne, dont l'évolution du marché et de l'usage fait toujours l'objet d'une observation attentive compte tenu de sa place prédominante parmi les substances illicites en France.

## ■ Éléments marquants

### Des signes de paupérisation des usagers de drogues

Il est souvent difficile d'observer des évolutions concernant la précarité sociale des usagers de drogues, du fait de l'hétérogénéité des situations et de l'existence habituelle, parmi ces usagers, de populations particulièrement vulnérables, sans domicile ou en errance. Il semble toutefois que en 2013, apparaissent davantage les manifestations d'une précarisation accrue au sein de milieux sociaux qui ne se résument pas aux plus désaffiliés.

Un élément particulièrement tangible de cette évolution est l'adaptation de l'offre à cette nouvelle situation. Ainsi, la quasi-totalité des sites évoque la question de la réorganisation d'une offre qui vise à pal-

**Synthèse des observations du dispositif TREND et de ses sites concernant les drogues illicites et les usages détournés de médicaments.**



lier les problèmes posés par la paupérisation de certains usagers, notamment d'un public socialement inséré ou semi-inséré<sup>1</sup>, visiblement fragilisé par la crise économique qui sévit depuis 2008. Quel que soit le produit, cette réorganisation s'exprime par la disponibilité de doses de plus en plus fractionnées pour être vendues à des prix plus accessibles. Le fractionnement s'effectue selon le poids (1/10, 1/5, 1/2 gramme), en particulier pour la cocaïne, ou selon la somme disponible (10 € ou 20 €), ou encore à la trace<sup>2</sup> ou au rail. Concernant la cocaïne, la baisse de pouvoir d'achat des usagers se double d'un prix de détail moyen au gramme (entre 70 € et 80 € en 2013) relativement élevé et en augmentation depuis trois ans (voir tableau 1). Ainsi, la pratique de l'achat en groupe d'un simple gramme par des usagers à faibles revenus se diffuse, notamment chez les plus précaires de l'espace festif. Il semble que cette accessibilité à « bas seuil » ait pour conséquence le maintien d'une clientèle déjà constituée, mais aussi la conquête de nouveaux usagers. La description directe d'une dégradation des conditions de vie d'une partie des classes populaires ou moyennes, visible notamment parmi les usagers de drogues, est surtout le fait du site marseillais, qui souligne une proximité nouvelle entre cette population et les usagers de la rue et des squats. Ce rapprochement se traduit particulièrement par l'adoption de profil de consommations « d'usagers pauvres » centrées sur les médicaments et substances psychotropes accessibles à moindre coût. Ainsi, les reventes de médicaments se multiplient pour répondre

1. On désigne ainsi des personnes à l'insertion sociale ordinaire, mais peinant à s'insérer ou à se stabiliser d'un point de vue professionnel.

2. On appelle « trace » ou « rail », l'étirement de la poudre en ligne destinée à être absorbée par inspiration nasale.

à une demande en augmentation et les prescriptions d'Artane® (trihexyphénidyle) – dont le détournement marque, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la grande précarité – semblent reprendre. D'autres éléments pourraient également témoigner d'une fragilité accrue d'une partie des usagers, tels que la présence plus marquée des témoignages de professionnels, relevés dans plusieurs rapports de sites, concernant une délinquance destinée à financer les consommations ; le signalement, à Rennes, d'un passage accru du sniff à l'injection<sup>3</sup> chez des usagers de cocaïne semi-insérés ; ou encore une présence croissante, notée à Metz, de jeunes en situation de pauvreté dans les centres-villes.

Le renforcement des consommations d'amphétamine (ou speed) et de sa visibilité sur certains sites peut aussi être relié à la paupérisation d'une partie des usagers de drogues. Considéré de longue date par les consommateurs comme une « cocaïne du pauvre », en raison de son prix moyen au gramme modéré (de 13 à 14 €) pour des effets stimulants jugés efficaces et durables, le speed est largement banalisé dans les espaces festifs. Il semble cependant davantage consommé en 2013, et constituerait une alternative à la cocaïne dans un contexte de paupérisation des usagers. Parallèlement, il apparaît comme une substance de plus en plus détachée de la sphère festive, du fait de son statut, plus clair en 2013, de « produit de prédilection » de certaines franges d'usagers précaires de l'espace urbain, qui le consomment notamment en association avec de la buprénorphine haut dosage (BHD).

Le même constat peut être fait pour la consommation de cocaïne basée<sup>4</sup> [1]. Certains usagers de free base insérés socialement, qui avaient l'habitude de fabriquer leur produit eux-mêmes mais qui n'ont plus les moyens d'acheter du chlorhydrate de

cocaïne, viennent se procurer directement le produit sur les scènes de deal du nord-est de Paris où leur profil tranche avec celui – très marqué par la désaffiliation – que l'on y rencontre habituellement.

### Retour du comprimé d'ecstasy, pérennisation de la « MDMA »

Au cours des années 2000, le comprimé d'ecstasy a connu un processus de désaffection du fait de la circulation croissante d'échantillons ne contenant pas la molécule attendue<sup>5</sup>, d'une période de forte pénurie de cette dernière en 2009 et d'une image de produit démodé. Ce phénomène a conduit à une baisse de sa consommation, observable dans les enquêtes en population générale<sup>6</sup>. Dans l'espace festif, une partie des usagers se sont reportés sur la MDMA sous forme de poudre et de cristal, alors nommée simplement « MDMA », dont la qualité était jugée meilleure. Même si, en 2013, celle-ci reste toujours aussi populaire au sein de l'espace festif commercial et alternatif où elle est considérée par les jeunes générations comme une nouvelle drogue, différente de l'ecstasy, on assiste à la confirmation du retour de la forme comprimé, débutée en 2011. Celle-ci se caractérise par des dosages particulièrement élevés et une présentation du produit destinée à attirer les jeunes usagers : pelliculage, couleurs vives et parfois formes 3D (grenade, diamant, fantôme). Les doses moyennes par comprimé sont ainsi passées de 50 à 60 mg de MDMA dans les années 2000 à près de 100 mg depuis 2012, certains pouvant atteindre 200 mg. Cette augmentation de la teneur est liée à la pureté, mais aussi à la hausse de la masse moyenne des comprimés qui circulent : celle-ci s'établit autour de 300 mg en 2012-2013 contre 200-250 mg dans les années 2000 [3].

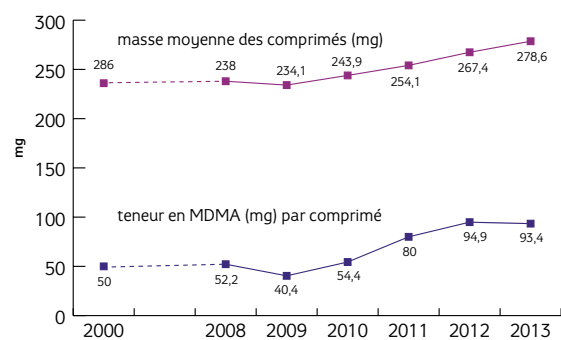
lement ingérée en parachute<sup>7</sup> en prises répétées au long de la soirée ou mélangée à des boissons. Certains la sniffent malgré l'irritation des muqueuses nasales qu'elle peut provoquer. Un développement de la pratique d'inhalation des vapeurs de la MDMA chauffée (« chasse au dragon ») est également observé. L'association avec l'alcool est extrêmement répandue dans ces contextes festifs. Si ce nouveau cycle de diffusion de la molécule touche aussi bien les anciennes générations d'usagers festifs que les nouvelles, il s'accompagne très fréquemment chez ces dernières d'une totale sous-estimation, voire d'une inconscience, des risques liés à la consommation : en dépit de la forte pureté moyenne des échantillons saisis depuis deux ans (autour de 60 %) [4], la MDMA n'a pratiquement pas l'image d'une drogue dans les milieux où elle circule.

Cette situation n'est pas sans susciter des inquiétudes, ces comprimés très attrayants et fortement dosés atteignant une génération d'usagers encore peu consciente des dangers encourus et non éduquée à la réduction des risques, dans un contexte où le mouvement de diffusion-dilution de la sphère électro se poursuit, élargissant ainsi le cercle des expérimentateurs potentiels. En 2013, le dispositif TREND et les collecteurs SINTES font état d'une visibilité plus grande de *bad trips*, en général plus sévères, puisque susceptibles de se prolonger plusieurs jours après la prise du produit. Durant l'été 2014, quatre décès ont été signalés avec suspicion de consommation de MDMA<sup>8</sup>.

### Une inflexion à la hausse de la pureté moyenne de l'héroïne

Les années 2010 et 2011 avaient été marquées par une pénurie d'héroïne en Europe [6]. En France, celle-ci s'était manifestée non par une rupture de l'offre, mais par une chute très importante de la teneur moyenne, passée entre 2010 et 2012 de 13 % à 7 % selon les données de la police scientifique. En 2013, les données de l'INPS

**Graphique 1 - Évolution de la teneur moyenne en MDMA par comprimé d'ecstasy et de la masse totale moyenne d'un comprimé (2000 à septembre 2013)**



Du fait de la raréfaction des comprimés, les dernières moyennes ont été calculées sur un faible nombre de données.

Source : INPS, Fichier STUPS, 2008-2013, SINTES (2000-2007)

Parallèlement, tous les sites TREND signalent une augmentation de la consommation de MDMA en 2013 qui s'accroît en 2014, tant dans l'espace festif alternatif que commercial. Les usagers évoquent sa large disponibilité dans les deux espaces et un très bon rapport qualité/prix en dépit des arnaques qui subsistent. Cet engouement touche plus particulièrement le public jeune (16-25 ans). La MDMA sous forme de poudre ou de cristal est principa-

3. Dans le parcours d'un usager régulier qui jusqu'ici la sniffait, l'injection signe fréquemment la nécessité de rentabiliser le produit acheté, parce que les doses nécessaires sont supérieures au revenu disponible.

4. Le chlorhydrate de cocaïne, composé acide, peut être transformé en sa forme chimique base par ajout d'ammoniaque ou de bicarbonate. Il prend alors le nom de free base ou de crack, selon qu'il a été basé à une échelle commerciale (marché du crack à Paris) ou artisanale (free base).

5. La MDMA, molécule de l'ecstasy.

6. Le nombre d'usagers dans l'année du comprimé d'ecstasy serait passé de 0,5 % à 0,3 % entre 2005 et 2010 [2].

7. La poudre ou les cristaux sont enroulés dans une feuille de papier à rouler, puis gobés.

8. En 2012, les données DRAMES (Décès en relation avec l'abus de médicaments et des substances) de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) font état de 9 morts dans lesquelles la consommation de MDMA est impliquée, avec ou sans association à d'autres produits, mais sans précision sur la forme ou la pureté des produits [5].

font état d'une forte remontée de la pureté moyenne, laquelle a retrouvé son niveau de 2010 (13 %) [3]. Elle s'accompagne d'un doublement de la part des échantillons saisis comportant plus de 30 % d'héroïne (de 4 % à 8 %). Il faudra cependant attendre de prochaines données pour savoir si cette hausse est une simple fluctuation ou l'amorce d'un retournement de tendance. Si la remontée se confirme, une croissance du nombre de surdoses d'héroïne est à craindre, comme ce fut le cas entre 2006 et 2009 [5]. Cependant, cette teneur moyenne masquant des disparités régionales très fortes, il n'est pas certain que ce phénomène soit également réparti sur le territoire national [7]. Ainsi, dans les sites de Bordeaux, de Toulouse ou de Rennes, les plus éloignés géographiquement des Pays-Bas et de la Belgique (qui font office, pour l'Europe occidentale, de marchés d'approvisionnement), la qualité perçue par les usagers de l'héroïne brune reste largement négative. Certes, la disponibilité du produit est présente, assurée y compris dans les zones rurales par des micro-réseaux d'usagers-revendeurs, mais la piètre qualité du produit favorise le report de nombreux consommateurs sur les sulfates de morphine comme le Skenan® [8]. En outre, le dispositif de veille SINTES a permis de repérer de l'héroïne blanche<sup>9</sup> dans des zones géographiques où elle est habituellement absente. Représentant environ 6 % à 7 % des saisies selon les années, cette dernière est d'ordinaire cantonnée à l'Ouest parisien et à l'agglomération marseillaise où elle circule dans des réseaux très confidentiels. Or, de février 2013 à juin 2014, la collecte de dix échantillons atteste de sa présence en Île-de-France, mais également dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

## Les innovations de l'offre

L'année 2013 a vu notamment se développer l'approvisionnement par voie postale pour des drogues illicites classiques et non plus seulement pour de nouveaux produits de synthèse (NPS) commandés sur Internet (voir deuxième partie). Relativement marginal à l'heure actuelle, ce mode de trafic émergent ne véhicule en outre que de petites quantités. Il concerne surtout la cocaïne et le cannabis, en provenance des Antilles et de la Guyane, ou encore la MDMA, que les services des douanes françaises identifient de plus en plus dans des colis postaux. Parallèlement, les commandes de produits illicites par le biais du *deep web*<sup>10</sup> se développent, comme l'indique la recherche ethnographique menée dans le cadre du projet I-TREND ainsi que les informations collectées par le dispositif TREND auprès de certains usagers. Des analyses de produits achetés par le biais du *deep web* ont également été réalisées en 2014, dans le cadre du dispositif SINTES, incluant deux échantillons de méthamphétamine, une substance dont l'arrivée sur le territoire français est régulièrement annoncée. Ceux-ci, comme généralement lorsque la présence de la molécule est confirmée<sup>11</sup>, avaient été acquis pour une consommation personnelle et non dans le cadre d'un trafic.

Nouveauté également, la production locale d'amphétamine sur le territoire national : celle-ci a été attestée par le démantèlement dans la région de Toulouse, en milieu rural, de deux « laboratoires » d'amphétamine. À Bordeaux et à Metz, si des signalements faisant état de particuliers se lançant dans la fabrication de la molécule sont également rapportés, ils doivent encore être confirmés. À Marseille, un échantillon particulièrement pur (98 %

de MDMA, analysé dans le cadre de SINTES, aurait également été produit localement. Il s'agit, dans tous ces cas, de production à des fins de consommation personnelle ou de revente ponctuelle. Ces pratiques, jusqu'ici rares en France, sont vraisemblablement à relier à l'essor des échanges et de l'information en ligne dans le champ des substances psychoactives, facilitées, entre autres, par la discrétion du *deep web* et la possibilité croissante de recourir au français lors des échanges (traductions, plate-formes ou forum francophones...).

## ■ Les tendances qui perdurent

### Envolée de la pureté du cannabis

De façon plus nette qu'au cours des années précédentes, l'accroissement des teneurs moyennes du cannabis vendu en France, tant sous sa forme herbe que sous sa forme résine, se confirme. La pureté de cette dernière, qui atteint 17,4 % en 2013, s'est en effet accrue de 50 % en deux ans après avoir doublé au cours des dix années précédentes. Celle de l'herbe augmente de 20 % dans le même temps, mais a connu, quant à elle, un doublement en cinq ans pour s'élever à 12,6 % [4].

Ces évolutions ont pour cadre un marché très concurrentiel entre production locale en circuit court et cannabis extra-européen. Depuis quelques années, en effet, le marché du cannabis en France, comme dans le reste de l'Europe, est bouleversé par l'essor de la production d'herbe, portée par des groupes criminels structurés, des auto-cultivateurs, mais également des particuliers qui se lancent dans des cultures commerciales à grande échelle. En 2013, ce phénomène, confirmé par l'ensemble des sites, s'amplifie. Les démantèlements de plantations comptant de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de plants sont de plus en plus fréquents. Les statistiques des saisies de plants marquent en 2013 un record historique, avec 141 000 pieds saisis [9]. Cette tendance pourrait d'ailleurs être un signe de la précarité croissante de certaines franges de la population évoquée plus haut, la culture de cannabis étant en effet une

Tableau 1 - Prix des principales substances relevés par le dispositif TREND

	2000*	2009*	2010*	2011**	2012**	2013**	Tendance générale 2011-2013
Héroïne (g)	59	45	42	40	43,4	46,5	↗
Cocaïne (g)	84	62	67	68	70,6	76,6	↗
Ecstasy (cp)	15	6,8	7,7	7	10,0	8,2	↔
MDMA poudre/cristal (g)	ND	65	60	63	56,3	54,7	↘
Résine de cannabis (g)	ND	5	5	5,4	6,9	6,6	↗
Herbe de cannabis (g)	ND	7,5	8	8	9,6	10,4	↗
Amphétamines (g)	15	14	16	15,5	14,3	13,8	↘
LSD (buvard)	8,5	11	10	10	10,0	9,8	↔

\*Données ethnographiques TREND.

\*\*Données TREND issues du Baromètre semestriel « prix ».

Source : Baromètre-Prix/ TREND/ OFDT

9. L'héroïne blanche est la forme acide de l'héroïne, laquelle circule habituellement sous sa forme chimique base (héroïne dite « brune »). Elle se caractérise par l'absence de paracétamol parmi les produits de coupe, par un taux moyen de pureté des échantillons recueillis ou saisis plus élevés (27 % à 29 % environ [2, 4]), associé à la présence plus fréquente de lots à forte pureté.

10. Le *deep web*, ou spécifiquement *dark net* pour les activités illégales, est constitué de sites ou de portions de sites non référencés par les moteurs de recherche où l'on ne peut accéder que si l'on connaît l'adresse URL. Les sites de vente du *dark web* sont habituellement dévolus à la vente de biens illicites : armes, faux papiers et, depuis quelques temps, drogues illégales.

11. Les substances vendues, notamment en espace festif, sous l'appellation méthamphétamine contiennent le plus souvent de l'amphétamine à forte teneur.

entreprise qui peut s'avérer extrêmement lucrative. Ces plantations bénéficient notamment du développement du commerce en ligne de variétés hybrides d'herbe de cannabis en provenance des Pays-Bas (Amnesia, Sin-

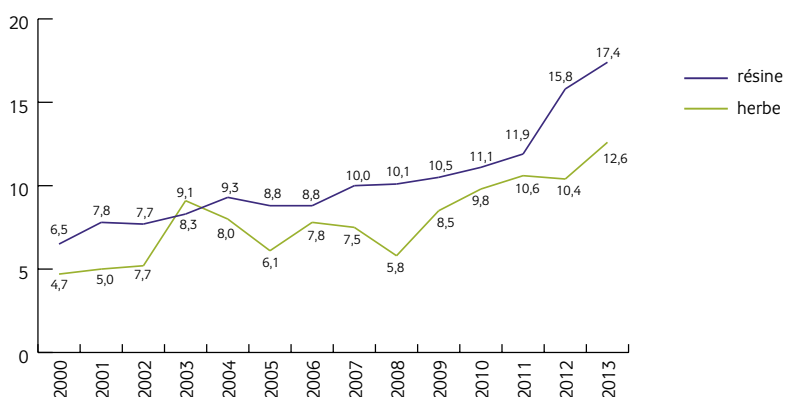
semilla, Skunk) que certains usagers qualifient volontiers, du fait de leurs forts taux de pureté, de « chimiques ». La présence de ces variétés explique l'augmentation très importante des teneurs moyennes observées depuis dix ans en France. Il semble, en retour, que les fabricants de résine marocains aient réagi par un processus de montée en gamme. Cette hausse de « qualité » a eu un impact sur le prix moyen de l'herbe, qui s'élève autour de 10 € le gramme en 2012 et 2013, tandis que le prix moyen de la résine tourne autour de 7 € en 2012 et 2013, contre 5 € jusqu'en 2010. En 2013, le marché de la résine de cannabis, malgré la concurrence de l'herbe, demeure très dynamique en France. En attestent des saisies, près de 71 tonnes, qui sont les plus élevées depuis 2008 [9].

L'impact sanitaire éventuel de l'élévation des taux de pureté du cannabis qui circule en France reste encore mal documenté. En 2013, peu de problèmes sont mentionnés, hormis le site de Toulouse qui fait état d'une plus grande fréquence, rapportée par les professionnels de santé, des cas de psychoses cannabiques. Il semble que les usagers s'adaptent à la situation en fractionnant les doses de cannabis. L'apparition, dans les données de mortalité les plus récentes (DRAMES 2012), de plusieurs décès pour lesquels la consommation de cannabis est incriminée résulterait, selon les auteurs de l'étude, de l'amélioration du dispositif de recueil de données<sup>12</sup> [5].

### Nouveaux produits de synthèse (NPS), un kaléidoscope

Depuis l'émergence en France du phénomène des NPS en 2008 [10], 97 nouvelles substances ont été identifiées par les laboratoires d'analyses toxicologiques, dont 36 en 2013. Le rythme d'identification s'est fortement accéléré depuis 2010, avec 3 nouvelles substances analysées chaque mois (1 par mois en 2012). En 2013, les cannabinoïdes restent majoritaires parmi les nouvelles identifications (31 entre 2008 et 2013 dont 13 en 2013), mais, pour la première fois, le nombre de phénéthylamines dépasse celui des cathinones (7 contre 4) [11]. Des molécules appartenant à de nouvelles classes chimiques appa-

Graphique 2 - Évolution de la teneur en THC des saisies analysées en France dans la résine et l'herbe de cannabis de 2000 à 2013



Source : INPS, Fichier STUP (2000-2013)

### La cocaïne : pas de reflux visible

Les observations 2010-2011, qui rendaient compte d'une altération de l'image de la cocaïne, mises en perspective avec la régression des usages constatée dans les États européens les plus fortement consommateurs (Espagne, Royaume-Uni), avaient pu laisser envisager un recul de l'attrait pour ce produit. Toutefois, la moindre popularité de la cocaïne relevée au cours de ces deux dernières années par le dispositif TREND tenait essentiellement à la qualité du produit circulant en France et moins aux conséquences sanitaires se manifestant chez des consommateurs chevronnés. En 2013, ces tendances persistent mais la cocaïne reste, en particulier auprès des plus jeunes, un produit festif et valorisant, tabac et alcool). Sont également rapportées des pratiques d'injection de cocaïne plus fréquentes, notamment parmi des usagers qui se précarisent. En outre, selon le dispositif DRAMES du réseau des CEIP, la cocaïne était en 2012 impliquée dans 12 % des décès par surdose [5].

Cette poursuite apparente de sa diffusion qui s'accompagne de la résurgence d'un discours positif est portée par le retour d'un accès possible à une cocaïne plus pure pour un certain nombre d'usagers dans un contexte de large disponibilité du produit dans tous les espaces. En effet, l'année 2013, comme l'année 2012, est marquée par une nette remontée du taux moyen de pureté qui passe, pour les saisies inférieures à 10 grammes (« cocaïne de rue », proche de sa composition au moment de sa consommation), de 32 % à 43 %, après une période de baisse sensible au cours des années 2000 [4]. Cette tendance se traduit par davantage d'opportunités pour les usagers de se procurer un produit « bien » dosé auprès de certains réseaux (notamment à Marseille et à Lille). En revanche, en dehors de ces réseaux dont l'accessibilité est limitée à certains usagers, il demeure de fortes incertitudes quant à la teneur des échantillons achetés, compte tenu des disparités importantes dans les pratiques des dealers. Cette remontée de la teneur moyenne de la cocaïne ne doit pas non plus faire oublier la persistance de produits de coupe dangereux. La présence du lévamisole<sup>13</sup>, en particulier, apparu dans la composition de la cocaïne circulant depuis 2008 et présent dans les trois quarts des lots saisis depuis 2011, s'est soldée, en 2013, par des cas de vascularite [18, 19]. Il représente en moyenne 10 % de la masse totale des échantillons qui en contiennent. La phénacétine<sup>14</sup>, identifiée en 2013 dans un tiers seulement des saisies analysées, constitue, en revanche, plus du quart (29 %) de leur masse en moyenne [4].

Cette disponibilité est portée par une offre très dynamique, organisée selon des vecteurs qui vont du deal de cités (Marseille, Toulouse, Paris) aux petits réseaux d'usagers-revendeurs. D'autres modalités sont rapportées en 2013, notamment par les sites de Bordeaux et de Toulouse, comme le développement du trafic postal, en provenance des Antilles et de la Guyane [20]. En outre, la segmentation du marché, avec le développement d'une offre accessible aux plus précaires ou la pratique plus visible des achats en groupes par de jeunes usagers auprès de dealers facilitent l'accès au produit en dépit de l'accroissement de son prix moyen, situation d'autant plus préoccupante que, selon un certain nombre d'usagers, seul le prix constitue une limite à l'usage.

12. D'une part, les professionnels de santé tendraient à mieux prendre en compte la responsabilité possible des prises de drogues et notamment du cannabis devant la survenue d'un problème aigu, tel qu'un accident cardiaque ou vasculaire. D'autre part, le mode d'imputabilité du dispositif DRAMES a évolué, passant de la notion de « substance principalement en cause » à « substance impliquée », qui permet de prendre en compte les molécules présentes dans les liquides physiologiques à des taux compatibles avec l'événement sanitaire ayant entraîné le décès ou ayant pu participer au décès.

13. Médicament antiparasitaire.

14. Antalgique aujourd'hui interdit en raison de ses effets néphrotoxiques.



raissent, essentiellement les arylcyclohexylamines<sup>15</sup> (proches structurellement de la kétamine, comme la méthoxétamine) et les arylalkylamines<sup>16</sup> [12].

Le marché numérique connaît des évolutions rapides, non seulement en termes de substances mais aussi d'organisation. Si l'éparpillement des références territoriales pour un même réseau (hébergement du site Web, lieu d'envoi des substances, origine des prélèvements bancaires...) est toujours de mise, les stratégies évoluent. D'abord, les sites vont au devant des usagers en améliorant leur accessibilité sur Internet (langue, référencement) ou en recherchant des relais locaux : ils démarcheraient des clients réguliers pour établir des lieux de conditionnement et de vente. Ainsi, l'année 2013 a été marquée par la découverte, pour la première fois en France, d'un tel laboratoire en Bretagne [13]. D'autre part, les sites tendent à se protéger en développant des systèmes de sélection des consommateurs, avec des procédures d'inscription préalables à l'achat. Surtout, le travail ethnographique réalisé dans les espaces virtuel et physiques témoigne d'une vitalité des achats sur le *deep web*. Parallèlement, les usagers poursuivent leur organisation communautaire via des sites de labellisation ou la désignation de « testeurs » pour les produits [14]. Peu de NPS sont observés sur les marchés de face à face par le dispositif TREND-SINTES, en dépit d'une accessibilité qui progresse dans l'espace

festif, par l'intermédiaire de revendeurs qui interviennent sur les marchés physiques. En 2013, les paquets saisis par voie postale continuent d'être plus volumineux qu'auparavant (de 500 g à 5 kg), ce qui témoigne probablement d'achats à des fins de trafic.

L'offre de méthoxétamine (MXE) se distingue toujours sur le marché numérique comme sur le marché classique en raison de sa longévité, et ce malgré son classement en août 2013<sup>17</sup>. C'est l'un des NPS qui s'est le plus diffusé vers d'autres groupes d'usagers que ceux qui fréquentent habituellement les forums dédiés. Dans l'espace festif alternatif circulent des NPS possédant davantage des effets hallucinogènes (outre la MXE, NBOMes, 2C-X, DMT, DOC) ; ceux dont l'effet est plutôt stimulant semblent apparaître de manière plus marquée au sein de l'espace commercial (4-MEC, méthylone...) [14].

Une part importante des saisies de NPS illicites ne portent que sur un petit nombre de molécules. En 2013, 59 % d'entre elles concernent l'une des trois substances suivantes : la méthylone, la 3-MEC ou la 4-MEC et une substance peu connue, la 4-FA [15]. Si l'observation des forums confirme la popularité des 3 et 4-MEC et de la 4-FA depuis 2013, le désintérêt pour la méthylone y est, en revanche, marqué. Il faut, en outre, garder à l'esprit que les saisies douanières sur le fret postal qui ne relèvent pas d'un processus aléatoire ne

sont pas nécessairement représentatives du flux total, dont elles recouvrent une faible part. Ainsi, le tableau des NPS les plus consommés en France constitue un ensemble encore flou à ce jour.

La connaissance des produits consommés reste largement le fait de cercles d'initiés. La majorité du public qui achète des NPS est peu avertie et les observateurs relèvent fréquemment la désinvolture de certains jeunes usagers de l'espace festif face aux risques de la consommation d'un produit inconnu. Surtout, les usagers peuvent être victimes d'arnaques, les revendeurs distribuant des NPS en lieu et place des produits qu'ils sont supposés imiter. C'est le cas notamment pour la MXE, dont les effets copient ceux de la kétamine [16], mais aussi, par exemple, du 2C-P et du 25x-NBOMe vendus pour du LSD. Les molécules relatives à la famille de la pyrovalérone semblent être également particulièrement investies comme des substituts à la cocaïne ou à la MDMA.

Hors milieu festif, l'usage des NPS a émergé parmi certains « anciens » héroïnomanes les plus insérés recevant un traitement de substitution. Disposant d'un logement, ils découvrent ces nouvelles drogues qu'ils achètent directement en ligne. L'accès à ces substances pourrait aboutir à redynamiser des carrières d'usages.

La consommation de NPS chez les usagers les plus précaires, par l'intermédiaire de revendeurs reste, en revanche, minime par rapport à celle de drogues classiques, notamment parce que ces derniers les considèrent le plus souvent comme de moindre qualité que celles qu'elles sont censées remplacer.

### Kétamine et sulfate de morphine poursuivent leur diffusion

Ces deux substances ont chacune donné lieu à une note spécifique en 2014 [8, 17]. Le réseau des sites TREND fait en effet état d'une visibilité croissante de la consommation de la kétamine et de ses conséquences sanitaires [10], notamment dans le sud-ouest de la France, que ce soit au sein de l'espace festif alternatif et au-delà (clubs et discothèques), mais aussi de l'espace urbain (usagers marginalisés), sur fond d'amélioration de l'image d'un produit qui fait de moins en moins peur. Par ailleurs, l'extension marquée de la demande et des usages de sulfate de morphine, en dehors du cadre thérapeutique strict, a également été l'objet en 2013 et 2014 de l'attention des au-

### Les composants du dispositif TREND

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'attache depuis 1999 à détecter les phénomènes émergents dans le champ des drogues illicites, qu'il s'agisse des produits, de l'usage ou des profils de consommateurs. Pour remplir sa mission d'observation, le dispositif TREND s'appuie en premier lieu sur un réseau de sept coordinations locales (Bordeaux, Marseille, Lille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information fondée notamment sur la triangulation de données issues de sources indépendantes. Les outils de recueil utilisés sont essentiellement qualitatifs : observations ethnographiques menées en continu dans les espaces festif et urbain ; questionnaires qualitatifs destinés aux structures ou associations en contact avec les usagers de drogues (CAARUD) ; groupes focaux (« sanitaires », « répressifs »), qui visent à dresser des diagnostics rapides de la situation avec des professionnels du champ. Dans ce cadre sont également réalisées des investigations thématiques destinées à approfondir un sujet, de même qu'un recueil régulier des prix de vente de détail des principales substances illicites (Baromètre « prix »).

TREND s'appuie également sur :

- SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances), dispositif d'observation centré sur l'étude de la composition toxicologique des produits illicites ;
- des enquêtes quantitatives récurrentes, notamment l'enquête ENa-CAARUD, réalisée auprès des usagers des structures de réduction des risques labellisées CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) tous les deux ans depuis 2006 ;
- les éléments qualitatifs mentionnés par les CAARUD dans leurs rapports d'activité ;
- l'utilisation des résultats de systèmes d'information pilotés par les CEIP (Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance) et l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé), de l'OCRITIS (Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants) et de l'INPS (Institut national de police scientifique) et enfin des autres enquêtes de l'OFDT.

En outre, depuis 2010, le dispositif d'observation s'est attaché à construire des outils adaptés pour mener une observation dans les espaces virtuels d'Internet où sont déclinées les approches déjà utilisées dans l'espace réel : analyse ethnographique de forums et « mesure » de la popularité des substances, enquête auprès des usagers, achats de produits en ligne...

15. Les arylcyclohexylamines relèvent à la fois des psychotropes hallucinogènes et des produits dits « dissociatifs » (engendrant un sentiment de dissociation entre le ressenti corporel et psychique).

16. Les arylalkylamines ont des effets proches des phénéthylamines (hallucinogènes, stimulants, empatogènes). Les molécules les plus connues sont le 6-APB, le bromo-dragonfly ou le 2C-B-Flu.

17. Arrêté du 5 août 2013 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances classées comme stupéfiants.

torités sanitaires. Surtout localisée dans les régions du centre et du sud de la France, cette tendance a mis en lumière la vulnérabilité de certains médecins libéraux isolés face aux pressions d'usagers parfois violents.

La demande relève de plusieurs phénomènes. D'une part, elle semble être une réponse des usagers de drogues actifs à la dégradation de la qualité de l'héroïne observée jusqu'en 2013, et, d'autre part, elle reflète la demande de personnes en recherche d'un traitement substitutif injectable qui leur permettrait de ressentir un effet significatif (une « montée ») auquel ils ne peuvent renoncer.

Enfin, la paupérisation de certains usagers les amènerait à se tourner vers les médicaments à défaut d'accès à l'héroïne.

## ■ Conclusion

Comme l'exercice d'observation précédent le laissait entrevoir, il se confirme que la crise économique pèse sur les pratiques des usagers dits insérés, mais en situation de vulnérabilité sociale. Le devenir de cette tendance et ses conséquences sur les usages et les prises en charge devront être particulièrement suivis dans les années à venir. Les marchés locaux apparaissent

en évolution, avec notamment, en 2013, la hausse des teneurs de nombreuses substances : cannabis, MDMA, mais aussi, ce qui est nouveau, cocaïne et héroïne. S'y ajoute une diversification croissante des modes d'approvisionnement qui émettent quelque peu plus le trafic et les consommations sur le territoire national, chaque année apportant ses innovations : envois postaux, commandes de drogues classiques sur le *deep web*.

Les fluctuations du marché influent sur les choix des (poly)consommateurs de drogues et sont susceptibles de faire varier la distribution des consommations entre les substances. Les usagers sont des clients arbitrant une offre de plus en plus concurrentielle : cocaïne ou amphétamines, héroïne ou sulfates de morphine, résine ou herbe, dealer ou Internet, produits classiques ou nouveaux produits de synthèse...

La segmentation actuelle du marché de la cocaïne, qui tente de conserver ou de gagner des parts du côté des plus précaires, le design des nouveaux comprimés d'ecstasy venant en écho à l'attractivité des emballages des NPS, des sites commerciaux destinés au public jeune, constituent d'autres manifestations d'une situation qui tend à se complexifier.

## Bibliographie

- GANDILHON M., CADET-TAÏROU A. et LAHAIE E., « La cocaïne basée en France métropolitaine : évolutions récentes », *Tendances*, n° 90, 2013, 4 pages.
- BECK F., GUIGNARD R., RICHARD J.B., TOVAR M.L. et SPILKA S., « Les niveaux d'usage des drogues en France en 2010. Exploitation des données du Baromètre santé 2010 relatives aux pratiques d'usage de substances psychoactives en population adulte », *Tendances*, n° 76, 2011, 6 pages.
- NÉFAU T., MARTINEZ M., CADET-TAÏROU A., GANDILHON M., RÉSEAU TREND et DISPOSITIF SINTES, Ecstasy, le renouveau. Poster présenté aux 8<sup>es</sup> Ateliers de la pharmacodépendance et addictovigilance (27-28 octobre 2014, Biarritz), Saint-Denis, OFDT, 2014.
- INPS (INSTITUT NATIONAL DE POLICE SCIENTIFIQUE), *Stupéfiants 2013 : bilan S.T.U.P.S.*, Ecully, 2014.
- ANSM, Comité technique des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance - CT022014013. Compte rendu de la séance du 13 février 2014, Saint-Denis, ANSM, 2014, 19 pages.
- CADET-TAÏROU A., GANDILHON M., LAHAIE E., MARTINEZ M., DAMBÉLÉ S. et SAÏD S., « Marchés, substances, usagers : les tendances récentes (2011-2012). Observations au plan national du dispositif TREND en matière de psychotropes illicites ou détournés de leur usage », *Tendances*, n° 86, 2013, 8 pages.
- LAHAIE E. et CADET-TAÏROU A., *Héroïne : composition, prix, connaissances des usagers : Analyse réalisée à partir des résultats de l'enquête nationale SINTES novembre 2010 - décembre 2011*, Saint-Denis, OFDT, 2014, 55 pages.
- CADET-TAÏROU A. et GANDILHON M., *L'usage de sulfate de morphine par les usagers de drogues en France : tendances récentes (2012-2013)*. Note 2014-9, Saint-Denis, OFDT, 2014, 17 pages.
- OCRTIS, *Tendances du trafic de stupéfiants en France en 2013*, Paris, OCRTIS ; ministère de l'Intérieur, Direction centrale de la police judiciaire, Note n° 2, 2014, 8 pages.
- DISPOSITIF SINTES, *Bulletins d'information SINTES n° 2 de 2012, n°s 1 et 2 de 2013*, diffusion restreinte.
- NÉFAU T. et MARTINEZ M., *Nouveaux produits de synthèse identifiés en France depuis 2000*. Note d'information SINTES, Saint-Denis, OFDT, 2014, 2 pages.
- GANDILHON M., MARTINEZ M. et CADET-TAÏROU A., « Marchés des drogues » (chapitre 10), *Rapport nationale 2014* (données 2013) à l'OEDT par le point

focal français du réseau Reitox - France. Nouveaux développements, tendances, Saint-Denis, OFDT, 2014, pp. 108-126.

- LADROUE V., BESACIER F. et HOLOGNE M., « Découverte d'un laboratoire de conditionnement de nouveaux produits de synthèse en France », *Annales de toxicologie analytique*, Vol.25, n° 4, 2013, pp. 175-184.
- MARTINEZ M. et al., « Diffusion des NPS en France », à paraître.
- DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS et MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, *Douane : résultats 2013*, Paris, ministère de l'Economie et des Finances, 2014, 48 pages.
- LAHAIE E. et MARTINEZ M., *Méthoxétamine*. Note d'information SINTES du 5 décembre 2011, Saint-Denis, OFDT, 2011, 7 pages.
- GANDILHON M., CADET-TAÏROU A. et MARTINEZ M., *L'usage de kétamine en France : tendances récentes (2012-2013)*. Note 2014-7, Saint-Denis, OFDT, 2014, 8 pages.
- ANSM, Comité technique des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance - CT022014023. Compte rendu de la séance du 3 avril 2014, Saint-Denis, ANSM, 2014, 18 pages.
- MONZON E. et COURNÉ M.A., « Attention à la cocaïne coupée au lévamisole », *Vigilances - Bulletin de l'ANSM*, n° 62, 2014, pp. 10.
- GANDILHON M., *Les Antilles françaises (Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin) et la Guyane au cœur du trafic international de cocaïne*, Saint-Denis, OFDT, Note n° 2014-9, 2014, 6 pages.

## tendances

Directeur de la publication  
François Beck

Comité de rédaction  
Christian Ben Lakhdar, Emmanuelle Godeau,  
Bruno Falissard, Fabien Jobard, Serge Karsenty

Rédactrice en chef  
Julie-Émilie Adès

Infographiste / Frédérique Million

Documentation / Isabelle Michot

## repères méthodologiques

### Les espaces spécifiquement observés par TREND

Depuis son origine, les deux espaces d'observation privilégiés du dispositif TREND sont l'espace urbain et l'espace festif techno. L'espace urbain défini par TREND recouvre essentiellement les structures de réduction des risques (boutiques, programmes d'échange de seringues devenus CAARUD en 2006) et les lieux ouverts (rue, squats, zones de deal). La plupart des personnes rencontrées dans ce cadre sont des usagers problématiques de produits illicites dont les conditions de vie sont fortement marquées par la précarité.

L'espace festif techno désigne les lieux où se déroulent des événements organisés autour de ce courant musical. Il englobe l'espace dit « alternatif » (free parties, teknivals, zones alternatives des festivals, etc.), mais aussi commercial ou conventionnel (clubs, discothèques voire soirées privées) et tend maintenant à couvrir l'espace festif généraliste, suivant par là le mouvement de diffusion-dilution du mouvement techno dans une population plus générale.

Le choix de ces deux espaces se justifie par la forte probabilité d'y repérer des phénomènes nouveaux ou non encore observés, même s'ils ne recouvrent pas à eux seuls la totalité des usages de drogues en France. Cependant, l'observation qui y est menée a permis, au cours des dix dernières années, de repérer la diffusion des usages de drogues au-delà de ces contours, vers des sphères sociales de plus en plus larges et hétérogènes (populations socialement insérées notamment), de même que vers des zones géographiques de plus en plus étendues (zones rurales ou périurbaines). En effet, ces espaces, notamment l'espace urbain, sont des lieux de transit pour une part importante des usagers de drogues, y compris ceux qui sont socialement insérés. La fréquentation de l'espace festif, que le dispositif TREND s'efforce de couvrir en dépit de ses contours en constante évolution, constitue également une étape particulièrement fréquente dans des carrières d'usage de ces consommateurs « cachés »\*.

La possibilité d'achats en ligne depuis plusieurs années, d'abord de nouvelles substances de synthèse suivies plus récemment par des drogues beaucoup plus classiques, est susceptible de multiplier le nombre d'usagers « invisibles » et dispersés développant des profils de consommation et des pratiques particuliers. Un troisième espace, dit « virtuel », comme déjà mentionné, est actuellement investi, notamment dans le cadre du projet I-TREND, pour tenter d'accéder aux usagers socialement insérés et cachés du dispositif.

\* Les usagers dits « cachés » sont ceux qui n'ont de contact ni avec les structures sanitaires (en lien avec leur usage de produits psychoactifs du moins) ni avec les services en charge de l'application de la loi.

### Remerciements aux auteurs des synthèses locales mises en ligne

Aurélien Lazes-Charmetant, Jean-Michel Deille (Bordeaux) ; Nathalie Lancial, Sébastien Lose (Lille) ; Etienne Zurbach (Marseille) ; Yvon Schléret, Fabienne Bailly, Aurélien de Marne, Lionel Diény (Metz) ; Grégory Pfau, Catherine Pequart (Paris) ; Guillaume Pavic (Rennes), Guillaume Sudérie, Amandine Albisson (Toulouse).

Observatoire français des drogues  
et des toxicomanies  
3, avenue du Stade-de-France  
93218 Saint-Denis La Plaine cedex  
Tél. : 01 41 62 77 16 / Fax : 01 41 62 77 00  
e-mail : ofdt@ofdt.fr



www.ofdt.fr